



**PRÉFET  
DE L'AUBE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troyes, le 14 novembre 2023

### **NOUVELLE PHASE DU PROGRAMME TERRITOIRE D'INDUSTRIE : 2 TERRITOIRES LABELLISÉS DANS L'AUBE**

Lancé fin 2018, le programme Territoires d'industrie a permis d'accompagner durant sa première phase (2019-2022) 149 Territoires d'industrie, dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la réindustrialisation. 15 Territoires d'industrie étaient labellisés en région Grand Est.

Fort du succès de la première phase du programme, le Président de la République a annoncé le 11 mai 2023 le lancement d'une nouvelle phase pour 2023-2027, afin de poursuivre et amplifier la dynamique de réindustrialisation dans les territoires.

Dans l'Aube, deux territoires ont été labellisés, il s'agit de :

- **Territoire d'Industrie de l'Ouest Champenois** regroupant les communautés de communes des Portes de Romilly-sur-Seine, du Nogentais, de Sézanne-Sud Ouest Marnais et de Seine et Aube.
- **Territoire d'Industrie du Sud Champagne** regroupant la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole et les communautés de communes de Vendevre-Soulaines, du Charourçois et du Val d'Armance, de la Région de Bar-sur-Aube et du Pays d'Othe.

Basé sur une nouvelle offre de services, le programme Territoire d'Industrie est également doté désormais d'une enveloppe de 100 millions d'euros afin de permettre le renforcement de l'animation et de l'ingénierie locale, l'extension du dispositif « Rebond industriel » pour les territoires qui ont subi un choc industriel et le soutien aux investissements pour le développement des compétences en réponse aux besoins des industriels. Les projets identifiés seront par ailleurs accompagnés vers les financements du plan France 2030.

Dans le Grand Est, 21 territoires regroupant des intercommunalités des dix départements de la région participeront à la nouvelle phase du programme. Les Territoires d'Industrie labellisés du Grand Est sont les suivants :

- Territoire d'Industrie Nord Ardennes [08 - Ardennes]
- Territoire d'Industrie Ouest Champenois [10 - Aube / 51 - Marne]
- Territoire d'Industrie Sud Champagne [10 - Aube]
- Territoire d'Industrie du Grand Reims [51 - Marne]
- Territoire d'Industrie de Vitry-le-François [51 - Marne]
- Territoire d'Industrie du Pays d'Epervain Terres de Champagne [51 - Marne]
- Territoire d'Industrie du Pays de Châlons [51 - Marne]
- Territoire d'Industrie Sud Meuse Nord Haute-Marne [52 - Haute-Marne / 55 - Meuse]
- Territoire d'Industrie Sud Haute-Marne [52 - Haute-Marne]
- Territoire d'Industrie du Val de Lorraine [54 - Meurthe-et-Moselle]
- Territoire d'Industrie du Pays du Lunévillois [54 - Meurthe-et-Moselle]
- Territoire d'Industrie des Terres de Lorraine [54 - Meurthe-et-Moselle]
- Territoire d'Industrie Nord Lorraine [54 - Meurthe-et-Moselle / 57 - Moselle]
- Territoire d'industrie de Moselle-Est [57 - Moselle]
- Territoire d'industrie Alsace Centrale [67 - Bas-Rhin / 68 - Haut-Rhin]
- Territoire d'Industrie d'Alsace du Nord [67 - Bas-Rhin]
- Territoire d'Industrie Sud Alsace [68 - Haut-Rhin]
- Territoire d'Industrie Colmar Centre Haut-Rhin [68 - Haut-Rhin]
- Territoire d'industrie Epinal-Rambervillers [88 - Vosges]
- Territoire d'industrie des trois vallées de Bruyères, Gérardmer, Saint-Dié-des-Vosges [88 - Vosges]
- Territoire d'Industrie de la Plaine des Vosges [88 - Vosges]

**anct** agence nationale de la cohésion des territoires

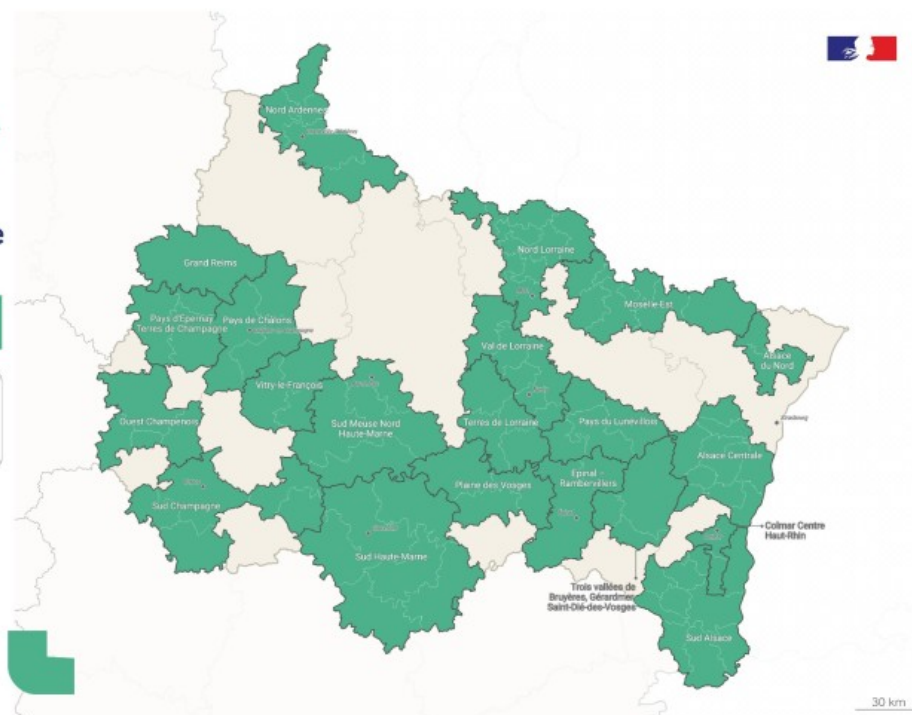
**21** territoires d'industrie

À date du 9 novembre 2023

**Grand Est**

Périmètre territoire d'industrie  
 Périmètre EPCI  
 Préfecture de département

Sources : ANCT 2023 - Fond cartographique IGN Admin Express 2023 - Réalisation : Cartographie ANCT - 11/2023



## Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication  
 Tél : 03 25 42 35 00  
 Miel : [pref-communication@aube.gouv.fr](mailto:pref-communication@aube.gouv.fr)

